



CONVENTION DE PARTENARIAT

Projet « Actions de coopération décentralisée à destination de l'assemblée populaire de la Wilaya de Tizi Ouzou (Algérie) »

Mai 2012

ENTRE :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon, domicilié rue du Morgon à Savines le Lac (05600), représenté par Monsieur Victor BERENGUEL, son président, et ci-après désigné « Le S.M.A.D.E.S.E.P. »

ET

L'association Touiza Solidarité, domiciliée 16 rue Beauvau, représentée par Monsieur Mohamed KHANDRICHE, son secrétaire général, et ci-après désignée « TS »

Préambule

En mai 2011, le S.M.A.D.E.S.E.P, l'APW de Tizi Ouzou et Touiza Solidarité ont communément répondu à l'appel à projet « Soutien régional à la promotion européenne » du Conseil Régional de Provence Alpes Côtes d'Azur (CR PACA) en présentant le projet « Actions de coopération décentralisée à destination de l'assemblée populaire de la Wilaya de Tizi Ouzou (Algérie) ». Le S.M.A.D.E.S.E.P est le chef de file de ce projet et l'APW Tizi Ouzou et TS en sont les partenaires. Le projet a obtenu dans le cadre de cet appel un cofinancement de 10 000 euros de la part de la région PACA. La coordination générale du projet est confiée à Touiza Solidarité, en appui au chef de file.

Ainsi, les deux structures concluent, pour la mise en œuvre du projet « Actions de coopération décentralisée à destination de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (Algérie) », la présente convention de partenariat.

Article 1- Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir le rôle et les responsabilités ainsi que la répartition des tâches et du budget entre les deux structures pour la mise en œuvre du projet « Actions de coopération décentralisée à destination de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (Algérie) », tel que défini dans le dossier de demande de subvention validé par le CR PACA. Elle a également pour objet l'engagement des deux structures sur le calendrier de mise en œuvre des activités.

Article 2 – Objectif global du partenariat

L'objectif global du partenariat est de permettre l'émergence d'une gouvernance commune au service du développement touristique et de la protection environnementale de la retenue de Taksebt (Algérie). Cette démarche a non seulement vocation à soutenir l'émergence d'un projet local sur l'espace lacustre algérien dans le cadre de la promotion des actions portées par le S.M.A.D.E.S.E.P. sur Serre-Ponçon, mais aussi de concevoir des actions de développement transposables aux deux retenues artificielles.

Article 3 - Rôle et responsabilités des partenaires

S.M.A.D.E.S.E.P

Rôle : Le S.M.A.D.E.S.E.P. , maître d'ouvrage du projet, s'engage à

1. Mettre au service de l'opération les moyens humains nécessaire à son bon déroulement notamment en termes d'expertises techniques
2. Respecter les engagements pris pour la réalisation du plan d'action
3. Justifier auprès du Conseil Régional de Provence Alpes Côtes d'Azur de l'état de réalisation de l'opération, par l'envoi des rapports finaux.
4. Assurer le portage financier de l'opération, notamment pour ce qui relève de sa part d'autofinancement (10 340 euros dont 5 880 euros de valorisation)
5. Assurer dans ce cadre la gestion budgétaire et comptable du projet

Touiza Solidarité

Rôle : Touiza Solidarité, animateur du projet, s'engage à

1. Coordonner le projet et mettre en œuvre des activités selon le plan d'action
2. Faciliter la mise en lien des acteurs, notamment par un appui logistique et institutionnel franco-algérien
3. Assister le S.M.A.D.E.S.E.P. à la rédaction du rapport final (technique et financier)
4. Réaliser l'évaluation du projet et organiser la restitution
5. Respecter les engagements pris pour la réalisation du plan d'action

Les comptes rendus des activités seront rédigés en commun.

Article 4 : Répartition des tâches par activités

SMADESEP	APW Tizi Ouzou	Touiza Solidarité
Activité 1: Mission de lancement à Tizi Ouzou		
Déjà eu lieu	Déjà eu lieu	Déjà eu lieu
Activité 2: Stage de formation sur le développement d'une activité économique sur le barrage pour les acteurs socio-professionnels à Serre Ponçon		
Disponibilité d'un technicien (sur 4 jours) Préparation du séjour/ des visites d'activités Logistique du séjour (repas, hébergement)	Participation de 7 personnes Préparation en amont des attentes	Coordination de l'organisation (date/programme) Participation d'une personne
Activité 3: Présentation de l'expérience SMADESEP sur le schéma d'aménagement durable du barrage		
Disponibilité de deux techniciens (sur 3 jours) et d'une autre personne Préparation de la présentation Animation par les deux experts	Mobilisation des acteurs concernés Logistique des 3 jours (hébergement, repas...)	Coordination de l'organisation (date/programme) Participation d'une personne
Activité 4: Stage de formation intercommunalité des élus algériens à Serre Ponçon		
Disponibilité d'un technicien (sur 4 jours) Préparation du séjour et organisation des visites sur la conciliation des usages Logistique des 4 jours (hébergement, repas...)	Participation de 7 personnes Préparation en amont sur les attentes	Coordination de l'organisation (date/programme) Participation d'une personne
Activité 5: Expérimenter un projet à vocation intercommunale autour du barrage		
Disponibilité d'un technicien (sur 3 jours) Accompagnement sur la gouvernance Appui à la production d'un plan d'ensemble	Production d'un plan d'ensemble Choix d'une action intercommunale et mise en place logistique des 3 jours (hébergement, repas...)	Coordination de l'organisation (date/programme) Participation d'une personne Accompagnement sur la gouvernance Appui à la production d'un plan d'ensemble
Activité 6: Restitution de l'évaluation à Tizi Ouzou		
Disponibilité pendant l'évaluation pour entretiens Disponibilité d'un technicien sur 2 jours et participation d'une personne	Disponibilité pour entretiens pendant l'évaluation Disponibilité des acteurs concernés Logistique (hébergement, repas)	Conduite de l'évaluation (10 jours) - disponibilité d'un évaluateur Participation d'une personne + l'évaluateur à la restitution Animation de la restitution
AUTRES		
Capitalisation de l'expérience "au fil de l'eau" Relation avec le CR PACA Participation à la rédaction des comptes rendus d'activités Participation, validation et envoi des rapports finaux	Capitalisation de l'expérience "au fil de l'eau" Participation à la rédaction des comptes rendus d'activités	Capitalisation de l'expérience "au fil de l'eau" Participation à la rédaction des comptes rendus d'activités Participation à la rédaction des rapports finaux à envoyer au CR PACA

Article 5 : Calendrier de réalisation

Activités (début oct 2011)	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar
Composante 1 : Schéma d'aménagement durable du barrage																		
1. Mission de lancement à Tizi Ouzou	■																	
2. Présentation de l'expérience du SMADESEP sur le schéma d'aménagement durable du barrage					A re prog ram mer													
3. Stage de formation intercommunalité des élus à Serre Ponçon									A repr ogra mme r									
4. Expérimenter un projet à vocation intercommunale autour du barrage															■			
Composante 2 : Développement des activités économiques autour du barrage																		
Stage de formation sur le développement d'une activité économique sur le barrage pour les acteurs socio professionnels à Serre Ponçon										■								
Evaluation et capitalisation																		
Restitution de l'évaluation à Tizi Ouzou																		■

Article 6 : Répartition budgétaire entre les partenaires

1-Budget prévisionnel global du projet validé par le Conseil Régional PACA

	Prix unitaire	Quantité	Coût
Composante 1 : Schéma d'aménagement durable du barrage			13 560
1. Mission de lancement à Tizi Ouzou			3 120
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	4	1 200
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	5	800
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 techniciens du SMADESEP	560	2	1 120
3. Présentation de l'expérience du SMADESEP sur le schéma			3 300
Voyages / 3 personnes (2 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	3	900
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 3 personnes	240	3	720
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 SMADESEP pour 3 jours	280	6	1 680
2. Stage de formation intercommunalité des élus à Serre Ponçon			5 220
Voyages / 7 algériens	300	7	2 100
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité	250	8	2 000
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP	280	4	1 120
4. Expérimenter un projet à vocation intercommunale autour du			1 920
Voyages / 2 personnes (1 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 2 personnes	240	2	480
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP	280	3	840
Composante 2 : Développement des activités économiques autour du barrage			5 220
Stage de formation développement d'une activité économique sur le barrage pour les acteurs socio professionnels à Serre Ponçon			5 220
Voyages / 7 algériens	300	7	2 100
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité	250	8	2 000
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 SMADESEP pour 4 jours	280	4	1 120
Evaluation et capitalisation			2 560
Restitution de l'évaluation à Tizi Ouzou			2 560
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	4	1 200
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	5	800
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 techniciens du SMADESEP	280	2	560
Assistance technique de Touiza Solidarité			4 000
Mise en lien des acteurs et organisations des missions (12 jours)	125	12	1 500
Suivi du projet et rédaction de rapports intermédiaires et finaux du projet	125	10	1 250
Mise en place de l'évaluation (10 jours)	125	10	1 250
TOTAL			25 340

2- Budget S.M.A.D.E.S.E.P.

	Prix unitaire	Quantité	Coût
Composante 1 : Schéma d'aménagement durable du barrage			7 460
1. Mission de lancement à Tizi Ouzou			2 200
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	3	480
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 techniciens du SMADESEP pour 2 jours	560	2	1 120
3. Présentation de l'expérience du SMADESEP sur le schéma d'aménagement durable du barrage			2 760
Voyages / 3 personnes (2 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 3 personnes	240	2	480
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 SMADESEP pour 3 jours	280	6	1 680
2. Stage de formation intercommunalité des élus à Serre Ponçon			1 120
Voyages / 7 algériens			-
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité			-
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP pour 4 jours	280	4	1 120
4. Expérimenter un projet à vocation intercommunale autour du barrage			1 380
Voyages / 2 personnes (1 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	1	300
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 2 personnes	240	1	240
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP pour 3 jours	280	3	840
Composante 2 : Développement des activités économiques autour du barrage			1 120
Stage de formation développement d'une activité économique sur le barrage pour les acteurs socio professionnels à Serre Ponçon			1 120
Voyages / 7 algériens			-
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité			-
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 SMADESEP pour 4 jours	280	4	1 120
Evaluation et capitalisation			1 640
Restitution de l'évaluation à Tizi Ouzou			1 640
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	3	480
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 techniciens du SMADESEP pour	280	2	560
Assistance technique de Touiza Solidarité			-
Mise en lien des acteurs et organisations des missions (12 jours)			-
Suivi du projet et rédaction de rapports intermédiaires et finaux du projet (10 jours)			-
Mise en place de l'évaluation (10 jours)			-
TOTAL SMADESEP			10 220

3-Budget Touiza Solidarité

	Prix unitaire	Quantité	Coût
Composante 1 : Schéma d'aménagement durable du barrage			2 250
1. Mission de lancement à Tizi Ouzou			920
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	2	320
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 techniciens du SMADESEP pour 2 jours			-
3. Présentation de l'expérience du SMADESEP sur le schéma d'aménagement durable du barrage			540
Voyages / 3 personnes (2 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	1	300
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 3 personnes	240	1	240
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 2 SMADESEP pour 3 jours			-
2. Stage de formation intercommunalité des élus à Serre Ponçon			250
Voyages / 7 algériens			-
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité	250	1	250
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP pour 4 jours			-
4. Expérimenter un projet à vocation intercommunale autour du barrage			540
Voyages / 2 personnes (1 SMADESEP et 1 Touiza Solidarité)	300	1	300
Per Diem (3 jours à 80 euros) / 2 personnes	240	1	240
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 technicien SMADESEP pour 3 jours			-
Composante 2 : Développement des activités économiques autour du barrage			250
Stage de formation développement d'une activité économique sur le barrage pour les acteurs socio professionnels à Serre Ponçon			250
Voyages / 7 algériens			-
Per Diem (5 jours à 50 euros) / 7 algériens + 1 Touiza Solidarité	250	1	250
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 SMADESEP pour 4 jours			-
Evaluation et capitalisation			920
Restitution de l'évaluation à Tizi Ouzou			920
Voyages / 5 personnes (3 SMADESEP + 2 Touiza Solidarité)	300	2	600
Per Diem (2 jours à 80 euros) / 5 personnes	160	2	320
Expertise (valorisé à 280 euros par jour) / 1 techniciens du SMADESEP pour 2 jours			-
Assistance technique de Touiza Solidarité			4 000
Mise en lien des acteurs et organisations des missions (12 jours)	125	12	1 500
Suivi du projet et rédaction de rapports intermédiaires et finaux du projet (1	125	10	1 250
Mise en place de l'évaluation (10 jours)	125	10	1 250
TOTAL Touiza Solidarité			7 420

Article 7 : Plan de financement

Les partenaires s'engagent à respecter le plan de financement, tel que présenté au CR PACA. Dans ce cadre, et afin de respecter les enveloppes budgétaires préétablies, ils conviennent de pouvoir librement réviser le programme d'action tel que prévu dans le projet en fonction de l'état des dépenses effectivement justifiées sur l'ensemble des missions initialement arrêtées. Dans tous les cas, la présente convention n'a pas capacité à contraindre l'un ou l'autre des cosignataires dans l'engagement de dépenses budgétaires supplémentaires et nécessaires au bon achèvement du projet.

DEPENSES	25 340
RECETTES	25 340
Subventions publiques (59%)	15 000
dont Conseil Régional PACA (39%)	10 000
dont APW de Tizi Ouzou (20%)	5 000
Autofinancement de SMADESEP	10 340
dont valorisation	5 880
dont apport	4 460

Article 8 : Indemnité consentie pour l'animation du projet

Dans le respect des budgets établis par les partenaires, le S.M.A.D.E.S.E.P. confie à Touiza Solidarité l'animation générale du projet telle que définit à l'article 3 de la présente convention. Cette mission renvoie aux tâches identifiées à l'article 4, correspondant aux dépenses prévisionnelles listées dans le tableau 6.3 du présent document.

De fait, le S.M.A.D.E.S.E.P. consent à Touiza Solidarité une indemnité d'animation fixée à la somme forfaitaire de cinq mille huit cents euros (5 800 euros) décomposé ainsi, conformément au budget :

- Mission de lancement : 600€ (frais de voyage 2 personnes)
- Présentation SMADESEP : 300 € (frais de voyage 1 personne)
- Expérimentation autour du barrage : 300 € (voyage pour 1 personne)
- Restitution évaluation : 600 € (frais de voyages –2 personnes)
- Assistance technique : 4 000 €

Cette somme sera versée en deux tranches 70% à la signature de la convention (soit 4 060 €) et 30% à la clôture du programme (soit 1 740 €), à date de validation par le S.M.A.D.E.S.E.P. du rapport final pour le CR PACA.

Cette somme sera versée sur le compte suivant :

Titulaire : Touiza Solidarité

Adresse : 16 rue Beauvau- 13 001 Marseille

Banque : Crédit Coopératif

Domiciliation : CREDITCOOP PRADO

Code banque **Code guichet** **Numéro de compte** **Clé rib**

42 559

00031

21024965805

82

Touiza Solidarité s'engage à fournir au S.M.A.D.E.S.E.P. toutes les pièces comptables nécessaires à la justification de ces dépenses.

Article 8 : Durée et Condition de révision de la convention

La convention est établie pour 18 mois. Si l'un des partenaires ne respecte pas ses engagements, tels que formulés dans la présente convention, notamment la répartition des tâches et la répartition budgétaire, l'une ou l'autre des parties est en droit de demander une révision de la présente convention et proposera en avenant. A date de réception de l'avenant, le partenaire aura un mois pour faire parvenir leurs commentaires avant signature.

Cette convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à _____, le _____

Pour le S.M.A.D.E.S.E.P
Le Président
Victor Bérenguel

Pour Touiza Solidarité
Le secrétaire général
Mohamed Khandriche